

## PLAN DE COURS

# GGR-1002 : Géographie humaine : les établissements humains

NRC 85205 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Cours de formation fondamentale visant l'initiation des étudiants aux méthodes et aux concepts utilisés en géographie pour décrire et expliquer les formes des établissements humains. À travers ce cours, l'étudiant est sensibilisé à la diversité des formes de l'établissement humain à la surface de la terre.

## Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	08h30 à 11h20	<a href="#">ABP-1160</a>	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=100317>

## Coordonnées et disponibilités

**Marc St-Hilaire**

*Enseignant*

ABP-3163

[Marc.St-Hilaire@ggr.ulaval.ca](mailto:Marc.St-Hilaire@ggr.ulaval.ca)

*Disponibilités*

Les mardi et jeudi en après-midi, sur rendez-vous

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs .....	4
Formule pédagogique .....	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	4
Plan du cours et calendrier .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>6</b>
Travaux et examens .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Examen de mi-session .....	6
Examen final .....	6
Notions de situation et de site .....	6
Structure de population .....	7
Structure urbaine .....	7
Barème de conversion .....	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	8
Absence aux examens .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>
Bibliographie .....	9

# Description du cours

---

## Objectifs

Ce cours d'introduction vise à initier aux concepts et méthodes utilisés en géographie pour décrire et expliquer les formes des établissements humains et sensibiliser à la diversité de ces formes à la surface de la Terre. De façon plus particulière, il a pour buts de

- Comprendre les grands objectifs de la géographie humaine, notamment son apport à la connaissance des faits de société contemporains et passés
- Se familiariser avec les concepts de base utilisés en géographie pour expliquer les formes du paysage humanisé
- Reconnaître la diversité des établissements humains à l'échelle planétaire et les principales étapes de leur évolution
- Comprendre les principaux aspects économiques, sociaux, politiques, institutionnels, historiques et culturels des relations entre les groupes et l'espace qu'ils occupent
- Mettre en application certaines de ces connaissances en procédant à des analyses sommaires de phénomènes géographiques

## Formule pédagogique

La formule pédagogique privilégiera les exposés magistraux, les documents audiovisuels et les exercices en classe

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Plan du cours et calendrier

### 1. La géographie humaine : objets général et particuliers, discipline et sous-disciplines

1.1 L'objet général : définition

1.2 Trois thèmes récurrents : paysage, région, analyse spatiale

1.3 Les domaines de la géographie humaine : économie, société, politique, culture, histoire.

1.4 Les fonctions de la géographie

### 2. Les concepts de base et les méthodes

2.1 Quelques concepts : espace, distance, échelle; situation et site; territoire; temps et mouvement

2.2 Sources, outils et méthodes géographiques. Le terrain, l'entrevue, la carte, les données publiques et privées; catégories, classes, thèmes; la communication géographique

### 3. L'humanisation de l'espace

3.1 De l'espace au territoire : les cadres institutionnels de l'organisation spatiale

3.2 Du territoire au paysage : éléments de permanence et de changement de l'organisation spatiale

### 4. Espace et population : peuplement, accroissement naturel, migrations

4.1 La population comme objet géographique

- 4.2 La croissance démographique et ses composantes (natalité, mortalité, migrations)
- 4.3 Les comportements démographiques et leur résultante : régime et transition démographiques; structure de la population
- 5. La localisation des fonctions de production et d'échange : matières premières, activités de transformation et réseaux de transport**
  - 5.1 Acteurs sociaux et projets de mise en valeur des ressources
  - 5.2 Ressources et établissements ruraux : agriculture, forêt, pêches, mines
  - 5.3 Les activités de transformation : localisation et délocalisation industrielles
  - 5.4 Les réseaux de transport : connectivité et effet de la distance
- 6. La localisation des villes : les systèmes urbains**
  - 6.1 La ville et ses définitions
  - 6.2 Les aires d'influence : la théorie des places centrales
  - 6.3 La configuration des systèmes urbains (densité et répartition)
  - 6.4 Structure et hiérarchie des systèmes urbains
- 7. La localisation dans les villes : l'organisation de l'espace urbain**
  - 7.1 Les fonctions urbaines et leur agencement
  - 7.2 Les espaces urbains : des quartiers centraux aux centres de banlieue
- 8. L'espace territorialisé : enjeu réel et symbolique**
  - 8.1 Les pratiques de contrôle de l'espace et leurs effets
  - 8.2 Appropriation et usage symboliques du paysage
- 9. Essai de synthèse : une MRC**

## Calendrier indicatif

- 7 septembre : Présentation du cours, introduction et chapitre 1
- 14 septembre : Chapitre 2. Distribution du travail pratique 1
- 21 septembre : Chapitre 3
- 28 septembre : Pas de cours (semaine de terrain en géographie)
- 5 octobre : Chapitre 4. Remise du travail pratique 1
- 12 octobre : Sections 5.1 et 5.2. Distribution du travail pratique 2
- 19 octobre : Examen de mi-session
- 26 octobre : Sections 5.3 et 5.4. Remise du travail pratique 2
- Semaine de lecture: 29 octobre au 2 novembre
- 9 novembre : Pas de cours; lectures de remplacement
- 16 novembre : Chapitre 6 et section 7.1. Distribution du travail pratique 3
- 23 novembre : Sections 7.2 et 8.1

30 novembre : Section 8.2 et chapitre 9. Remise du travail pratique 3

7 décembre : Fête de l'université

14 décembre : Examen final

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Résumés des notes de cours</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

---

### Travaux et examens

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 19 oct. 2018 de 08h30 à 11h30	Individuel	30 %
Examen final	Le 14 déc. 2018 de 08h30 à 11h30	Individuel	30 %
Notions de situation et de site	Dû le 5 oct. 2018 à 08h30	Individuel	10 %
Structure de population	Dû le 26 oct. 2018 à 08h30	Individuel	15 %
Structure urbaine	Dû le 30 nov. 2018 à 08h30	Individuel	15 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

#### Examen de mi-session

Date :	Le 19 oct. 2018 de 08h30 à 11h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Matériel autorisé :	Calculatrice (pas de téléphone cellulaire)



---

#### Examen final

Date :	Le 14 déc. 2018 de 08h30 à 11h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Matériel autorisé :	Aucun


---

## Notions de situation et de site

Date de remise :	5 oct. 2018 à 08h30
	À remettre en classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	Les fichiers contenant les instructions et le matériel sont annexés.
Fichiers à consulter :	 <a href="#">Instructions.pdf</a> (8,88 Ko, déposé le 18 sept. 2018)
	 <a href="#">Texte Blanchard.pdf</a> (6,37 Mo, déposé le 6 sept. 2018)

---

## Structure de population

Date de remise :	26 oct. 2018 à 08h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Directives de l'évaluation :	Le fichier joint contient les instructions et les données utiles à l'exercice.
Fichiers à consulter :	 <a href="#">Travail pratique 2.pdf</a> (31,21 Ko, déposé le 9 oct. 2018)

---

## Structure urbaine

Date de remise :	30 nov. 2018 à 08h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	En début de cours
Directives de l'évaluation :	Le fichier avec les données et les instructions sera disponible d'ici le 16 novembre.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.



Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

Cette section ne contient aucune information.

## Bibliographie

---

### Bibliographie

BAILLY Antoine, directeur (2001) *Les concepts de la géographie humaine* (5<sup>e</sup> édition). Paris, A. Colin.

BAILLY Antoine, BEGUIN Hubert (2001) *Introduction à la géographie humaine* (8<sup>e</sup> édition). Paris, A. Colin.

CHARVET Jean-Paul, SIVIGNON Michel et coll. (2011) *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain* (2<sup>e</sup> édition). Paris, Armand Colin (coll. «U»)

CLAVAL Paul (1984) *Géographie humaine et économique contemporaine*. Paris, Presses universitaires de France.

DEBIÉ Frank (1995) *Géographie économique et humaine*. Paris, Presses universitaires de France.

DE BLIJ Harm J. (2009) *Human Geography: People, Place, and Culture* (9<sup>e</sup> édition), New York, J. Wiley & Sons.

DERRUAU Max (2002) *Géographie humaine* (8<sup>e</sup> édition). Paris Armand, Colin.

GEORGE Pierre (1989) *Les hommes sur la terre. La géographie en mouvement*. Paris, Seghers.

KNOX Paul L., MARSTON Sallie A. (2012) *World Regions in Global Context: Peoples, Places, and Environments*. (6<sup>e</sup> édition). Upper Saddle River (NJ), Prentice-Hall

NORTON William (2013) *Human Geography* (8<sup>e</sup> édition). Toronto, Oxford University Press.

PINCHEMEL Philippe, PINCHEMEL Geneviève (1988) *La face de la terre. Éléments de géographie*. Paris, Armand Colin.